



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Open de Pentecote - Bellepierre 2025 (-2400)

*

* *

Article 1 : Présentation

Le club « L'Echiquier Du Nord » organise le tournoi « Open de Pentecote - Bellepierre 2025 (-2400) », un tournoi en parties lentes le samedi 7 juin, dimanche 8 juin et lundi 9 juin 2025.

Lieu du tournoi :

Salle des fêtes de Bellepierre, 46 bis Allée des Topazes, Saint-Denis 97400, La Réunion

Dans la **limite de 40 inscriptions**, ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé
- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Classement Elo inférieur à 2400

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge. Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Le tournoi est homologué auprès de la FIDE (Prise en compte Elo FIDE en juillet 2025)

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

Article 3 : Cadence

Cadence : 1 heure avec un incrément de 30 secondes / coup dès le début.

La notation est obligatoire.

Article 4 : Horaires

Le nombre de rondes est fixé à 5.

Vérification des licences : samedi 7 juin à 13 heures 10

Clôture des inscriptions : samedi 7 juin à 13 heures 10, dans la limite des 40 inscriptions.

Clôture du Tournoi : lundi 9 juin à 17 h 30

Tout joueur se présentant après 13 heures 10 le samedi 7 juin ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

Dates et horaires des rondes :

1 ^{ère} ronde	Samedi 7 juin	Début à 13 h 30
2 ^{ème} ronde	Dimanche 8 juin	Début à 9 h 00
3 ^{ème} ronde	Dimanche 8 juin	Début à 13 h 30
4 ^{ème} ronde	Lundi 9 juin	Début à 9 h 00
5 ^{ème} ronde	Lundi 9 juin	Début à 13 h 30
Cérémonie	Lundi 9 juin	À 17 h 30

Ouverture de la salle :

Samedi 7 juin à partir de 12 h 30

Dimanche 8 juin à partir de 8 h 30

Lundi 9 juin à partir de 8 h 30

Les appariements sur Internet sont donnés à titre indicatif.

Affichage des appariements 15 minutes avant le début de la ronde.

Article 5 : inscriptions

Droits d'inscriptions :

Adultes : 30 € Jeunes : 20 € pour les inscriptions prises le vendredi 6 juin ou avant

Adultes : 40 € Jeunes : 30 € pour les inscriptions prises le jour même sur place

Article 6 : Classement et récompenses

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Cumulatif, le Buchholz, puis par la Performance.

450 euros de prix

Classement général : 1^{er} : 150 € - 2^{ème} : 100 € - 3^{ème} : 70 € - 4^{ème} : 30 €

Prix spéciaux pour les féminines : 1^{ère} : 70 € - 2^{ème} : 30 €

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis au système Hort. Les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties à la joueuse ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué : prix du classement général, puis prix spéciaux pour les féminines.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 15 minutes de retard est forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler l'arbitre au 0693 702 708 en précisant ses nom et prénom.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 25 coups. En dessous de ce nombre de coups, il faut le consentement de l'arbitre pour proposer nulle.

Article 10 : Rappels

- les téléphones mobiles devront être complètement éteints. Ils doivent être rangés dans le sac ou déposé à la buvette.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
- tout son émis (sonnerie, alarme, ou vibreur) entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- s'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu pendant une partie, il perdra la partie et l'adversaire gagnera. De plus, il sera exclu du tournoi.
- analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + la buvette.

Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu contre l'avis de l'arbitre.

Article 11 : Arbitre

Arbitre Principal : Thierry PRETET (AFO1)

L'arbitre principal
Thierry PRETET

L'organisateur
Echiquier Du Nord